



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050092

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 593
N/REF : 1/01/2026 50H29 C:003660 I:01352

SDC 'Le Rivoli'
C/O COGERIM - SGPJ
72-74 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

IMMEUBLE : LE RIVOLI
3 RUE MASSENA
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 21 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : GAINES VIDE ORDURES - SONNER CHEZ LES OCCUPANTS - ACCES LIBRE A LA COUR

MOTIF : Intervention semestrielle

Donneur d'ordre : M. J-Y ARNOUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Nettoyage de poubelle(s) et/ou de local(aux) vide-ordures

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 2 CONTAINERS DE 120 LITRES SUITE A LA
CONDAMNATION DE 1 GAINES VIDE ORDURES

LE 13/04 : PAS D'ACCES

LE 30/04 : POUBELLES PLEINES

NOTRE INTERVENTION LE 18/05/2026

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 04/05/26 a 16H27 M. J-Y ARNOUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule de nettoyage haute pression 0 a 120 bars avec son
équipage.

Nettoyage et désinfection du(des) local(aux) vide-ordures et/ou des poubelles.

Application de produits désinfectants agréés et conformes a la norme NF T72-151.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Nettoyage 1 Gaine V.O x 6 Niv/Containers	1	72,80	72,80

LTC SAS - 6, rue Léonard de Vinci - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 609 808 €

RCS. LYON B. 324 265 230 - TVA intracommunautaire FR65324265230

Tél : 04 78 79 43 43 - Fax : 04 78 79 43 40 - centreappels@ltc.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0813 981 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050092

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	72,80
T.V.A. a 10,00%	7,28
TOTAL T.T.C.En EURO	80,08

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.